



CAP IP/DSD du 1er avril 2015

Moisson d'avril

CGC-Douanes était représentée par Sylvie Denis (AD – DSD1), Yvan Chazalviel (DSD1 Suppléant), Olivier Gourdon (DSD2), Myriam Ferrante (expert DSD2) et Lara Delépine (IP2)

Cette seconde CAP IP/DSD pour 2015 proposait 19 postes en mutation ou promotion DSD et 15 postes en mutation IP1/IP2 ou passerelle IR1/IP1.

Nombre de postes proposés	Nombre de candidats	Nombre de collègues ayant obtenu une mutation ou promotion
19 postes en DSD (DSD1, DSD2, promotion DSD)	14	9
15 postes en IP (IR1/IP1/IP2)	19	7

La Douane, combien de divisions ?

Les représentants CGC-Douanes se sont étonnés de voir l'ensemble des postes de chefs divisionnaires proposés uniquement en mutation ou promotion DSD, mais pas en mutation IP. Or, certains candidats préalablement contactés - jeunes IP n'ayant pas l'ancienneté nécessaire pour être promus DSD - nous ont confié qu'ils auraient souhaité pouvoir candidater. Par ailleurs, l'ensemble des postes de divisionnaires vacants n'a pas été proposé en enquête puisque ne figurent pas notamment les divisions de Champagne et de Limoges laissées vacantes lors de la dernière CAP.

La sous-direction A a indiqué qu'il y avait effectivement un recalibrage d'un grand nombre de postes de divisionnaires au niveau DSD (Amiens, Chambéry, Lille, Pointe-à-Pitre, Rennes, Rouen) du fait de projet d'évolution de certaines divisions ou de l'existence d'une division unique au sein d'une DR, mais aussi parce que ces postes à fort enjeu managérial nécessitaient davantage d'expérience. Enfin, il a été souligné que nombres de divisions comportaient des adjoints de niveau IR, IP1 ou CSC, ce qui impliquait d'avoir des divisionnaires de niveau DSD.

Si nous nous réjouissons que ces postes à fort enjeu managérial soient configurés de façon à les rendre davantage attractifs, nous pensons que l'administration n'avait rien à perdre à les proposer également en IP pour accroître le nombre de candidats potentiels. De fait, les divisions de Rennes, d'Amiens et de Rouen sont restées vacantes.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous défend spécifiquement !

Les statistiques portant sur... la DNSCE

Les représentants CGC-Douanes se sont interrogés sur le nombre très élevé de demandes (5) de mobilités procédant de la DNSCE, que ce soient en DSD, en IP ou en IR1.

La sous-direction A a estimé que les possibilités de mutation étant relativement restreintes en douane sur la circonscription de Toulouse, il était possible que la vacance du poste de chef de POC dans cette ville ait suscité un grand nombre de demandes. S'agissant du poste d'adjoint au directeur, la direction générale indique rechercher un profil type « ingénieur informatique » qu'elle pourrait éventuellement trouver hors de la douane.

Point trop n'en Pro

A une question portant sur les futurs taux de promotion fixés de façon triennale, la direction générale a indiqué que les taux « pro/pro » n'étaient pas encore actés et qu'ils étaient étudiés, au niveau interministériel, dans le cadre d'un « guichet unique » rassemblant la DGAF et la direction du budget. Cette étude transversale des taux risque d'avoir pour conséquence une baisse relative de ceux-ci mais qui devrait rester modeste et permettre de promouvoir, bon an mal an, autour de 15-16 IP2 au grade de DSD2. A noter que seulement 5 promotions ont été effectuées depuis le début de l'année (dont 2 lors de cette CAP), ce qui laisse beaucoup de places aux collègues lors de la prochaine et unique CAP du second semestre, que ce soient en promotion/mutation ou sur place.

En attendant Godot

La sous-direction A se plaint régulièrement du manque d'appétence de certains cadres supérieurs expérimentés pour la direction générale. Or, cela fait déjà plusieurs CAP que des candidats de valeur postulent et ne sont pas retenus.

CGC-Douanes estime qu'il est dommageable de se priver de talents qui mériteraient parfois d'être davantage connus et qu'il serait utile de laisser leurs chances à nombre de postulants qui présentent de très bons dossiers.

SNDJ en alternance

CGC-Douanes est revenu sur le dossier de la « formation en alternance des cadres supérieurs » au SNDJ, dossier qui lui tient à cœur puisqu'elle est déjà intervenue pour que des réflexions soient menées sur ce sujet lors de la CAP d'avril 2014 et lors de l'instance de commandement de septembre 2014 (cf archives sur le site CGC-Douanes).

Ces efforts ont finalement abouti puisque ce sont pas moins de 17 candidats qui ont postulé pour passer l'examen d'ODJ sans devoir suivre l'ensemble de la formation délivrée à Tourcoing. Ces candidats de niveau IP/DSD (il n'a pas été accepté d'administrateur) constitueront un vivier de cadres supérieurs pour le SNDJ.

Le sous-directeur A a souligné qu'il s'agissait d'une modernisation des modalités de recrutement qui s'avérait totalement opportune pour diversifier le recrutement de cadres supérieurs au SNDJ et qui permettait de répondre, de façon novatrice, à un besoin.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous défend spécifiquement !

CGC-Douanes remercie la direction générale d'avoir su donner à ces réflexions une traduction concrète.

Calibrage et mesurage

La direction générale a précisé le calibrage de certains postes :

Ainsi, elle estime qu'un poste de chef de BOP PLI GRH dans une direction ultra-marine doit revenir à un IP2 (privilégié par rapport à un IP1) mais qu'un poste de chef de PLI peut être attribué à un IP1 ;

S'agissant des postes de chef de PAE, elle n'a pas agréé la candidature d'un IR1 en passerelle mais a accepté celle d'un IP1, ce dont nous nous réjouissons.

Un poste d'adjoint en division peut revenir à un IP2 (lorsqu'il s'agit d'une grande plate-forme comme Marseille) ou à un IR1 en passerelle IP1 pour une division d'une certaine ampleur.

A la direction générale, aucun poste de chef de section ne peut être attribué à un IR1 en passerelle IP1.

Enfin, soulignons la création d'un emploi de chargé de mission à Bordeaux, celui de préfigurateur du poste de chef du contrôle interne interrégional confié à un DSD1. Selon la sous-direction A, il préfigure le schéma cible de l'ensemble des DI à l'horizon 2020.

CGC-Douanes félicite tous les promus et se tient à votre disposition pour de plus amples informations



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous défend spécifiquement !

BULLETIN D'ADHESION
AU SYNDICAT *CGC-Douanes*

Pour adhérer, renvoyez le présent bulletin, accompagné de votre chèque de cotisation libellé à l'ordre de *CGC-Douanes* à :

***CGC-Douanes* – Immeuble TURGOT – teledoc 909**
86-92 allée de Bercy 75 012 PARIS

Fiche de renseignements à compléter :

Nom : _____ **Prénom :** _____

Date et lieu de naissance : _____ **Fonctions :** _____

Grade : _____ **Echelon :** _____

Coordonnées professionnelles :
Service : _____ **Direction :** _____

Adresse : _____

Tél. : _____ **Fax :** _____

E-mail : _____

Coordonnées personnelles (si vous désirez y recevoir votre courrier syndical) :
Adresse : _____

Tél. : _____ **E-mail :** _____

Le montant des cotisations est disponible sur le site internet de *CGC-Douanes*, rubrique infos pratiques.

Le montant de la cotisation englobe une protection juridique personnelle à caractère syndical et professionnel. Pour information, 66 % des cotisations sont déductibles de votre impôt sur le revenu.

contacts :
tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : contact.cgcdouanes@syndicats.finances.gouv.fr

Le syndicat qui vous défend spécifiquement !